



Meaux, le 30 octobre 2017

**Lettre aux diacres  
du diocèse de Meaux**

Chers amis,

Suite à la décision de la Conférence des Evêques de France de mai 2016, j'avais demandé l'élaboration d'un document de référence destiné à tous les acteurs impliqués dans la pastorale de l'Enfance et de la Jeunesse. Ce document est à présent terminé. Vous le trouverez ci-joint. Il s'intitule :

**Lettre de recommandation de Mgr Jean-Yves Nahmias, évêque de Meaux,  
concernant les règles de comportement dans les relations avec les mineurs,  
et repères de prévention et de lutte contre les actes de pédophilie.**

Je vous demande d'en prendre connaissance et surtout de respecter ces quelques règles élémentaires dans vos pratiques pastorales. Si vous avez en charge la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, merci de bien vouloir partager ce sujet en équipe.

Comme pour les prêtres, je souhaite ajouter pour les diacres deux dispositions prudentielles :

- Dans le cadre pastoral, ne pas accepter de devenir parrain de baptême ou de confirmation sans l'accord explicite de l'évêque.
- De même, toujours dans le cadre pastoral, ne pas loger seul avec un mineur sans la présence d'un autre adulte, sans l'accord explicite de l'évêque.

D'autre part, j'ai souhaité la mise en place d'une équipe d'écoute et de prévention que vous pouvez joindre par mail en cas de suspicions, signalements, faits avérés :

[ecoute-conseil@catho77.fr](mailto:ecoute-conseil@catho77.fr)

Elle pourra vous conseiller et vous soutenir dans les suites à donner.

Merci également de bien vouloir noter dans vos agenda une rencontre à **Melun (49 rue du Général de Gaulle), le samedi 3 février 2018, de 9h15 à 12h00** sur ce sujet. Nous terminerons par un apéritif.

Vous savez ma volonté que de tels actes ne puissent avoir lieu au sein de notre diocèse. Vous savez aussi mon estime et ma confiance.

*Bien amicalement,  
+ 2 autres*

+ Jean-Yves Nahmias  
Évêque de Meaux